



**PRÉFÈTE
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 21 décembre 2021

Appel à projets Mobilités routières automatisées, infrastructures de services connectés et bas carbone

Les projets visés relèvent des deux thématiques prioritaires suivantes :

- systèmes et véhicules automatisés et connectés, y compris pilotes de services de mobilité de personnes à l'échelle d'un territoire ;
- infrastructures routières : maintenance prédictive et équipements intelligents de service à la mobilité routière

Le coût total du projet doit être de 5 millions d'euros minimum pour tout projet individuel porté par une grande entreprise (non-Entreprise de taille intermédiaire (ETI)) ou pour les projets collaboratifs.

Ce seuil est abaissé à 2 millions d'euros minimum pour les projets, individuels ou collaboratifs, portés par une entreprise relevant de la catégorie PME ou ETI.

Date de clôture le 11 janvier 2023.

Les relèves intermédiaires se feront aux dates suivantes:

- 12 janvier 2022 ;
- 15 juin 2022.

Pour plus d'informations: <https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-mobilites-routieres-automatisees-infrastructures-de-services-connectees-et-bas-carbone>

Service de la communication et de la représentation de l'État

Tél : 04 92 36 72 10
04 92 36 73 16

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

8 Rue du Docteur ROMIEU
04016 Digne-les-Bains Cedex